

Mardi, 13 février 1912.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:—

Par M. Marceil (Bonaventure),—la pétition de Jesse W. Munro et autres, de Paspébiac-Ouest, et autres lieux, Québec.

Par M. Smith,—la pétition de J. H. Turner et autres, de Whitevale, et autres lieux, Ontario.

Par M. Clarke (Essex),—la pétition de Alfred A. Bratt, de Comet, et autres, d'autres lieux, Ontario.

M. Lennox, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente à la Chambre le quatrième rapport du dit comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill (No 62) concernant la *Kettle Valley Railway Company*, et a décidé de le rapporter avec des amendements.

M. Hughes (Victoria), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 22 janvier 1912,—Copie de tous rapports, lettres, correspondance et autres documents se rapportant à la construction d'un arsenal dans la ville de Sarnia, Ont. (*Document de la session, No 93.*)

M. Borden, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et celui de la province de Québec, au sujet de l'extension des limites de la dite province. (*Document de la session, No 94.*)

Aussi,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 29 janvier 1912,—Copie de tous télégrammes, correspondance, représentations, estimations, lettres et autres documents reçus par le très honorable premier ministre, ou par tout autre membre de l'exécutif, se rapportant en quelque manière que ce soit à la question d'un service de bacs à véhicules de chemin de fer entre la province de l'Île-du-Prince-Édouard et la terre ferme, à travers le détroit de Northumberland, et à l'élargissement de la voie du chemin de fer de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'au coût estimatif de ces entreprises. (*Document de la session, No 95.*)

M. Cochrane, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Réponse à un ordre de cette Chambre, en date du 17 janvier 1912,—Copie de toute correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux, ou quelque un de ses officiers, et la Compagnie du chemin de fer de Saint-Jean ou la municipalité de la cité et du comté de Saint-Jean concernant la permission, à la dite compagnie, de poser ses rails à travers la voie de l'Intercolonial à ou près le Square Haymarket, dans la dite cité de Saint-Jean, N.-B. (*Document de la session, No 96.*)

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour délibérer sur le bill (No 88) pourvoyant à l'institution d'une Commission du Tarif.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

Et à six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.